

COMMUNE

DE

VALLANGOUJARD

Conseil municipal, en bref...

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Espace naturel sensible

Le Conseil approuve la création d'un espace naturel sensible (ENS) départemental sur le marais boisé et les zones humides du Sausseron sur les communes d'Épiais-Rhus, Vallangoujard et Labbeville, d'une superficie de 49 ha sur Vallangoujard, Le Département aura ainsi la possibilité d'acquérir par préemption les parcelles mises à la vente pour en assurer la gestion, la protection et la valorisation.

Tarifs cantine

Le Conseil fixe à partir de septembre le tarif de la cantine à 4,40 € par repas (ce tarif était à 4,30 € depuis 2 ans).

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

Élections sénatoriales

Le Conseil désigne à l'unanimité ses « grands électeurs » pour l'élection

des sénateurs le 24 septembre : Marc GIROUD, Alain VAILLANT, Michelle DAUVERGNE ; suppléants : Jean-Jacques BARREAUX, Denis DIAMORO, Emmanuelle SKROPETA.

Informatique scolaire

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter de l'Éducation nationale une subvention de 50% HT sur un investissement de 9 918.40 € TTC, dans le but de compléter l'équipement informatique scolaire.

Notre école avait commencé à être équipée en 2009 grâce au premier plan « école numérique rurale ». Cela avait concerné les CM1-CM2. Cet équipement a été complété en 2012 pour les CE1-CE2 et en 2016 pour la maternelle et le CP.

L'équipement actuellement projeté concerne la classe de GS-CP et vise le développement des usages pédagogiques.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
http://www.vallangoujard.fr

Lundi	17h00 à 19h00
Mercredi	10h00 à 12h00
Vendredi	10h00 à 12h00
Samedi	10h00 à 12h00

**La mairie sera fermée
le samedi 15 juillet**

Agenda

- ✓ 4 septembre : rentrée scolaire
- ✓ 10 octobre matin : encombrants

Horaires / tonte et travaux bruyants
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et fériés de 10h à 12h

Les **feux extérieurs** de toute nature (y compris de simples branchages, de palettes, etc...) sont strictement interdits.

Rythmes scolaires

À la rentrée, l'école renouera avec la **semaine de 4 jours** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

Le décret du 27 juin autorise, en effet, ce retour à la semaine de 4 jours.

Les parents consultés par une enquête ont opté à 58% pour la semaine de 4 jours. De même 3 enseignants sur 4. La Communauté a, de son côté, accepté d'organiser ses centres de loisirs en conséquence. Le Conseil d'école du 29 juin a émis un avis favorable (vote à l'unanimité moins une voix).

Travaux en cours

Rue de Marines, les travaux se poursuivent en dépit de quelques aléas. La municipalité remercie les riverains pour leur compréhension et leur patience.

Canicule

Les personnes âgées, surtout celles qui vivent seules, sont invitées à faire connaître leurs besoins d'aide à la mairie ou à la factrice. Les voisins, outre leur assistance directe, sont aussi invités à faire connaître les situations difficiles à la mairie.

Musique

La Communauté de communes met en œuvre un conservatoire de musique. Se renseigner en mairie.

Lingettes

Les lingettes ménagères doivent, après usage, être jetées dans les ordures ménagères et non dans la cuvette des WC, même celles qui sont étiquetées biodégradables. En effet, elles obstruent les pompes de relevage de l'assainissement collectif, ce qui génère des odeurs.